



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



14194698

MONITEUR BELGE

16-10-2014

BELGISCH STAATSBLAAD



19 SEP. 2014

Greffe

N° d'entreprise : 0418.868.566

Dénomination

(en entier) : **WÜRTH INDUSTRY BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme juridique : S.A.

Siège : 4460 GRÂCE-HOLLOGNE, rue de l'Aéropostale 8
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : REVOCATION ET NOMINATION D'ADMINISTRATEURS**

Extrait PV de l'assemblée générale du 02.09.2014

Première résolution

L'Assemblée confirme la révocation en date du 18 août 2014 du mandat de l'administrateur / l'administrateur-délégué, Monsieur Peter KÖNIGS, domicilié à D- 52076 Aix-La-Chapelle, Aachener Strasse 89, de nationalité allemande, né le 7 mars 1967, avec prise d'effet au 18 août 2014. Décharge pour son mandat lui sera en principe accordée lors de la prochaine Assemblée générale en 2015.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme administrateur et président du conseil d'administration, Monsieur Rainer Bürkert, domicilié à D – 74653 INGELFINGEN, Ortsteil Dörrenzimmern, Diebacher Weg12, de nationalité allemande, né le 18.04.1966 à Künzelsau.

Son mandat prend effet avec effet rétroactif au 18 août 2014 pour une durée de six ans expirant lors de l'Assemblée Générale de l'an 2020. Son mandat sera gratuit.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de nommer comme administrateur et administrateur-délégué, Monsieur Bernard van Winsen, domicilié à NL – 4002 HD Tiel, Hanzehof 32, de nationalité néerlandaise, né le 6 janvier 1962 à Echteld (Pays-Bas).

Son mandat prend effet avec effet rétroactif au 18 août 2014 pour une durée de six ans expirant lors de l'Assemblée Générale de l'an 2020. Son mandat sera gratuit.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer l'actuel administrateur Jean-Yves Cloes, domicilié à B-4800 Lambmont, rue Léon Debatisse 21, né le 16 mars 1966 à Rocourt, de nationalité belge, comme administrateur-délégué.

Son mandat d'administrateur-délégué prend effet avec effet rétroactif au 18 août 2014 pour une durée de quatre ans expirant lors de l'Assemblée Générale de l'an 2018. Son mandat sera en principe gratuit.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte de la lettre de démission de l'administrateur et du président du conseil d'administration, Monsieur Wolfgang RAMPMAIER, domicilié à D-71665 Vaihingen-Enz, Fasanenstrasse 39, né

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 23/10/2014 -- Annexes du Moniteur belge

Réserve
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

le 15 novembre 1952 à Kleinglattbach, avec prise d'effet au 2 septembre 2014. Son mandat prendra fin avec la signature du présent procès-verbal.

Décharge pour son mandat lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée générale en 2015.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/10/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature